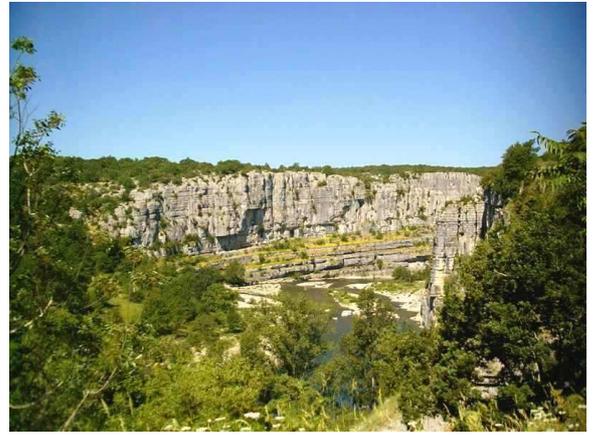




**Site classé**  
patrimoine national



# *Cirque de Gens et défilés de Ruoms*

*Ardèche*

## **Données administratives**

*Nom officiel:* Défilés de l'Ardèche et de la Ligne

*Date de classement:* 10/06/1996

*Département:* Ardèche

*Communes:* . CHAUZON☐. LABEAUME☐. RUOMS

*Superficie (ha):* 340

## **Type d'intérêt**

paysage

## **Description**

l'Ardèche et la Ligne descendent de la montagne ardéchoise en traversant le plateau calcaire des Gras. Elles y dessinent de profonds défilés où la fraîcheur des bords boisés des rivières contraste avec les falaises gorgées de soleil qui les dominent et avec le maquis odorant du plateau. De "la Bigournette" à "Prends-Toi-Garde", la route se faufile dans la falaise, surplombant l'Ardèche et la Ligne. Au nord, le belvédère des Echalettes, à Chauzon, permet de découvrir le cirque de Gens, et les méandres de l'Ardèche.

## Accès

Ouverture au public: oui

Coupure IGN: 1939 OT

Transports en commun (gare la plus proche):

## Tourisme

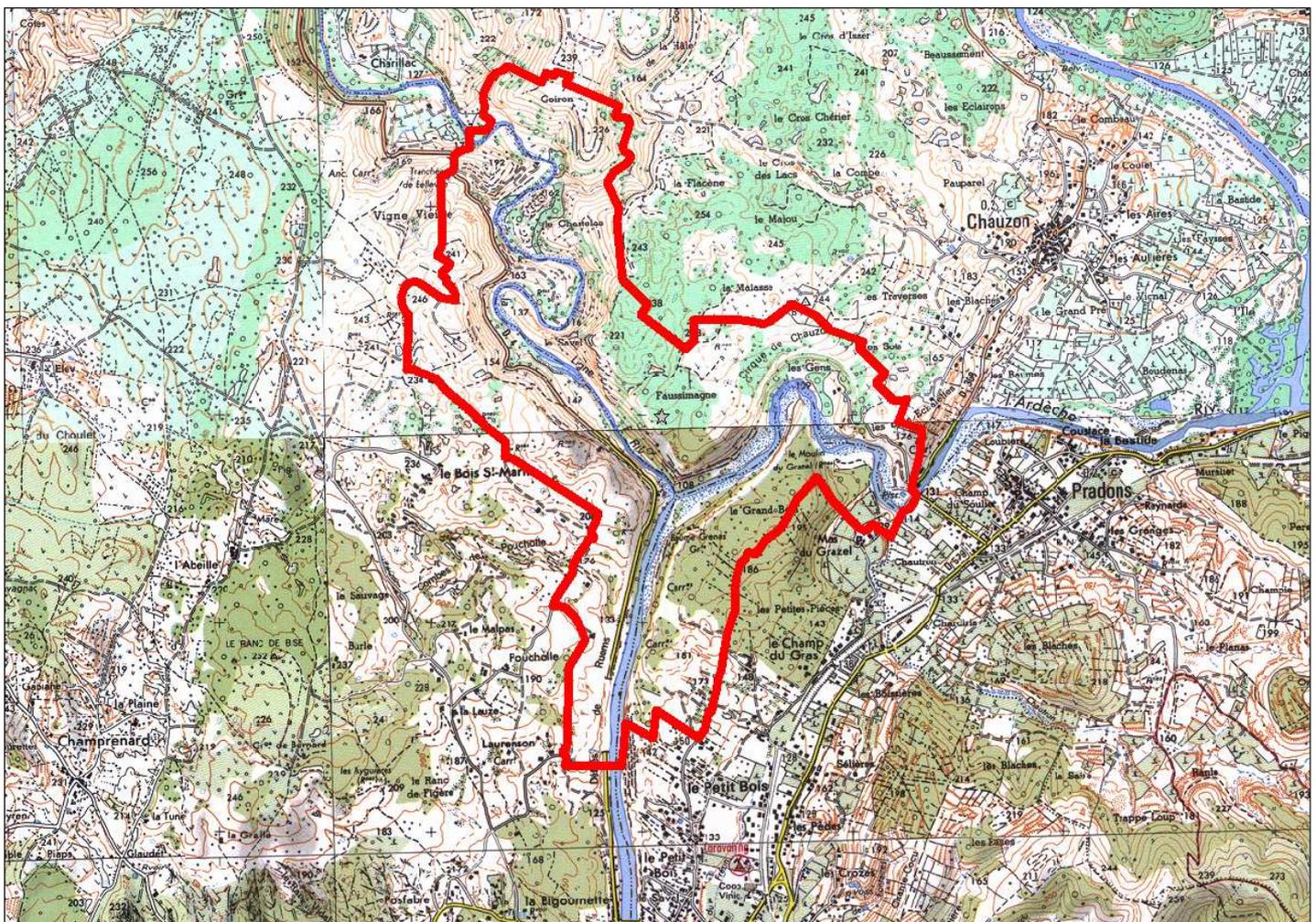
le cirque de Gens, accessible par Chauzon est un lieu de baignade fréquenté. On y pratique aussi l'escalade, le canoë, la randonnée et la spéléologie.

## Autres observations

le cirque de Gens est couvert par un arrêté préfectoral de protection de biotope (7 juillet 1994) en raison de la sensibilité des milieux naturels. Celui-ci réglemente notamment les activités de loisirs.

## Carte du site

(fond IGN Top 25 : échelle non exhaustive)



Mise à jour: DREAL 2009

